

COMPTE RENDU DE LA CINQUANTIEME SESSION DU COMITE ITIE 02 Juin 2023

Le Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances, Monsieur Abdoulaye YAOUBA, a présidé le vendredi 02 juin 2023 à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé, la sixième session du Comité ITIE de l'année 2023.

L'agenda de ladite journée portait sur les points ci-après :

1. Examen en vue adoption du projet de Plan de Travail 2023 budgétisé ;
2. Atelier de formation au remplissage des formulaires de déclaration de la conciliation 2021.

I- PREMIERE ARTICULATION DE LA JOURNEE : EXAMEN EN VUE ADOPTION DU PROJET DE PLAN DE TRAVAIL 2023 BUDGETISE

La première phase de la journée a débuté à 11h00 et s'est achevée aux environs de 13h16. Des membres du Comité ITIE, des invités, des points focaux et des personnels du Secrétariat Permanent ont pris part à la séance. Dans son propos liminaire, le **Ministre** s'est exprimé sur l'importance de ladite session au regard des enjeux de la nouvelle validation du pays à l'Initiative.

Le **Secrétaire Permanent** qui tenait la plume des travaux en qualité de rapporteur a, après les salutations d'usage, assuré au Comité que le quorum était atteint. Puis, elle a passé la parole à **Monsieur Michel BISSOU**, cadre au sein du Secrétariat Permanent afin de procéder à la présentation du projet de Plan de travail ajusté pour le compte de l'année 2023. Dans son exposé, il a tenu à préciser que ledit projet de Plan de travail s'articule à la fois autour d'un :

- Mini plan d'urgence adossé aux recommandations de la dernière mission du SI-ITIE au Cameroun. Ledit Mini plan constitue une partie intégrante du Plan de travail 2023 et contient un *objectif d'étape*, à savoir : **préparer et conduire la nouvelle validation** ;
- Plan de travail annuel proprement dit qui est une extraction de la partie 2023 du Plan de Travail Triennal 2023-2025. Celui-ci intègre les activités déjà réalisées et à réaliser par les parties prenantes et se fixe comme *objectif intermédiaire* de : **contribuer à la mise en place d'un cadre favorable au renforcement de l'efficacité et de l'impact de l'ITIE sur la gouvernance du secteur extractif au Cameroun.**

Dans son exposé, **Monsieur Michel BISSOU** est revenu brièvement sur le nouveau barème de notation de la validation. Il a suggéré au Comité une stratégie et une tactique pour la réussite de la prochaine validation en portant l'attention sur la mise en œuvre des clauses de sauvegarde avant le 30 septembre 2023 afin d'éviter toute suspension du pays. Puis, il a rappelé la méthodologie qui a contribué à l'élaboration des projets en examen, à savoir : la prise en compte des priorités nationales, la consultation des Collèges élargis. Enfin, il a parcouru les trois axes du Plan de Travail 2023 « Engagement des parties prenantes », « Transparence », « Résultats et impact », le budget prévisionnel 2023 consigné dans le Plan de Travail Triennal 2023-2025. Il a ajouté que la nouvelle validation portera sur l'ensemble des exigences de la Norme ITIE applicables au Cameroun et non plus seulement sur les mesures correctives de la précédente évaluation en raison d'une part,

du changement survenu au cours de l'année 2021 dans la procédure de validation et d'autre part, de l'adoption de la norme ITIE 2023. Il a indiqué que le présent Plan devra connaître quelques réajustements après le retour de la délégation camerounaise de la Conférence mondiale de l'ITIE des 12-14 juin 2023 à Dakar au Sénégal.

La première série des échanges a porté sur le renforcement de l'engagement de l'Etat à travers une déclaration du Secrétaire Général de la Présidence de la République sur l'utilisation que le gouvernement camerounais entend faire de l'Initiative sur les prochaines années.

Mme le Secrétaire Permanent a précisé qu'il est d'usage que l'engagement de l'Etat soit renouvelé à l'entame de chaque validation.

Le représentant de la Présidence de la République a pris l'engagement de diligenter auprès du Ministre d'Etat, SG/PR, tout courrier en provenance du Comité ITIE soit en copie avancée, soit par simple ampliation. Il a recommandé que les unités ad hoc soient organisées pour faire avancer le travail et a exhorté les uns et les autres à la mobilisation générale afin que toute suspension du pays soit évitée.

Le Président de séance a prescrit que tous les dossiers urgents soient portés à son attention par le Secrétaire Permanent au lieu d'être transmis contre décharge.

La deuxième série des échanges a porté sur la régularisation de la situation des personnels en service et le recrutement des quatre autres experts du décret ITIE

Le représentant de Transparency International a plaidé pour le traitement des questions latentes comme celles de la situation des personnels en service. Il a ajouté que c'est depuis un peu plus de cinq années que ce sujet est en instance. Il a suggéré que les autres personnels soient recrutés pour permettre enfin au Secrétariat Permanent d'être opérationnel.

Le Président de séance a convié le Secrétaire Permanent à une séance de travail le lundi 05 juin 2023 à son Cabinet avec les projets de contrats des personnels en service ainsi que tout autre dossier dont l'urgence a été signalée au cours de la présente session et qui pourrait entraîner la suspension du pays.

La troisième série des échanges a porté sur la révision de certains articles du décret ITIE notamment celui concernant l'indépendance des Collèges (Entreprises, société civile)

Le représentant de Transparency International a souhaité que le représentant de la Primature soit interpellé sur l'évolution du projet de décret ITIE.

Le représentant de la CONAC qui avait officié comme Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Actions Prioritaires a rappelé qu'en 2021 le toilettage de certaines dispositions du décret ITIE avait été effectué par un groupe de travail directement rattaché au Vice-Président du Comité. Il a précisé le projet de décret révisé existant se trouve à la Division des Affaires Juridiques/MINFI, mais qu'il a un fond dudit dossier. Il a suggéré une relecture du projet de décret ITIE existant pour s'assurer qu'il cadre avec les recommandations de la mission de pré-validation en ce qui concerne notamment l'indépendance des Collèges. Il a rappelé que ledit groupe de travail avait au départ comme membres : le représentant de la Primature, le représentant de Transparency International, le représentant de la Conférence des Eglises Protestantes du Cameroun, le représentant de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, le représentant de la Commission Nationale Anti-Corruption. Il a suggéré le remplacement à la présidence dudit groupe de travail du Sénateur Elie Victor Tchoungui par un autre parlementaire, l'Honorable Pétrus MBEDE, député à l'Assemblée Nationale.

Le Président de séance a approuvé cette motion et a prescrit audit groupe de travail de lui rendre sa copie dans un délai de dix (10) jours.

Le représentant de CENC a rappelé à l'attention de tous, qu'avant le décret ITIE de 2018 les parties prenantes au processus ITIE avaient convenu de respecter les quotas de places ci-après au sein du Groupe Multipartite : 40% pour les entités publiques et assimilées, 35% aux Organisations de la Société Civile, 25% accordé au secteur privé extractif. Il a suggéré que ce quota soit respecté. S'agissant de la représentativité, il a rappelé l'historique qui a mené à la prise en compte au sein du processus ITIE, des confessions religieuses (église catholique, protestante, musulmane) et des grandes organisations de la société civile ayant porté au niveau international le plaidoyer pour la mise en place de l'initiative.

Monsieur BISSOU a précisé qu'au niveau de l'indépendance des Collèges, il y'a deux actions à mener. D'une part, assurer l'indépendance des collèges à travers la non désignation des membres des collèges des

entreprises privées et de la société civile dans le décret ITIE et d'autre part, s'assurer que les représentants de la société civile et des entreprises privées au Comité aient été désignés par leur pairs du Collège élargi.

La quatrième série des échanges a porté sur l'utilisation des informations ITIE

Le Secrétaire Permanent a exhorté les administrations et les entreprises extractives à utiliser les informations ITIE.

Le représentant de la CONAC a précisé que les Rapports ITIE contiennent une mine d'informations et que celles-ci n'intéressent pas au même titre toutes les cibles de la communication ITIE. Il a rappelé que la Stratégie Nationale de Communication adoptée en 2020 fait une analyse des besoins en informations par cible et qu'il conviendrait en fonction de la cible que des informations sur une année ou plusieurs années soient extraites des Rapports ITIE pour en faciliter l'exploitation par lesdites cibles (administrations, entreprises extractives, société civile, médias, les parlementaires, etc.). Pour illustrer son propos, il a précisé que la mission de pré-validation a durant son séjour présenté deux analyses : l'une portant sur la transparence de la vente du pétrole brut camerounais par acheteur sur la période 2000-2020 et l'autre portant sur les interventions directes de la SNH entre 2017 et 2020. Il conviendrait a-t-il ajouté de poursuivre dans cette dynamique.

La cinquième série des échanges a porté sur la budgétisation du projet de Plan de travail 2023

Le représentant de Transparency International s'est enquis sur la non budgétisation du projet de Plan de travail 2023.

Le représentant de la SNH a rappelé que dans le Plan de Travail Triennal 2023-2025, la partie 2023 était estimée à 598 700 000 FCFA. Il a ajouté qu'il conviendrait d'ajouter à ce montant le budget prévisionnel du mini plan d'urgence de préparation de la nouvelle validation du Cameroun à l'ITIE.

L'Honorable Pétrus MBEDE a souhaité que ledit Plan annuel et le mini plan d'urgence soient renvoyés pour budgétisation avant toute adoption. Il a rappelé que la fois dernière, l'adoption des Rapports Annuels d'Avancement avaient été renvoyés pour défaut de coût de financement. Il a recommandé au Secrétariat Permanent de compléter les informations financières manquantes dans ces trois documents avant de les présenter à l'adoption du Comité ITIE.

Le Président de séance a approuvé cette recommandation et a prescrit au Secrétariat Permanent de budgétiser les projets de Plan de Travail et mini plan d'urgence en vue adoption au cours de la double session des 20 et 21 avril 2023.

La sixième série des échanges a porté sur l'ouverture d'un budget dédié au Comité ITIE dans les lignes du Ministère des Finances

Le représentant du CEPCA a rappelé à ses pairs qu'il s'agissait d'une ancienne recommandation de la validation de 2013 à laquelle le précédent Ministre des Finances s'était engagé à apporter des réponses.

Le représentant du CRADEC a porté à l'attention des membres que le collectif budgétaire en préparation en juin 2023 pourrait être une excellente occasion de plaider pour l'ouverture d'une ligne ITIE dans le budget du Ministère des Finances. Il a proposé aux députés, membres du Comité qu'ils pourraient lors de la session de juin interpellier par écrit le MINFI à ce sujet. Ce pourrait être un message fort à l'endroit des instances faitières de l'Initiative.

La septième série des échanges a porté sur la nécessité de formaliser une rallonge de programmation des sessions du Comité ITIE en sus de celles déjà validées pour la conciliation 2021

Mme le Secrétaire Permanent a porté à l'attention de la Hiérarchie la nécessité d'accorder une rallonge pour la préparation de la validation et pour mener à terme les actions prioritaires.

Le Président de séance lui a recommandé de porter cette préoccupation à son attention ainsi que la documentation nécessaire au cours de la séance de travail qu'ils auront le lundi 5 juin 2023 comme précédemment indiqué.

- II- **DEUXIEME ARTICULATION DE LA JOURNEE : ATELIER DE FORMATION AU REMPLISSAGE DU FORMULAIRE DE DECLARATION ITIE DE LA CONCILIATION 2021**

La deuxième phase de la journée qui s'est tenue de **14h00 à 16h55** était dédiée à l'atelier de formation à l'utilisation des formulaires de déclaration ITIE de la conciliation 2021. Ledit atelier s'est déroulé sous le format d'une session élargie aux entités déclarantes en dehors du Comité ITIE.

Ont pris part à cet atelier comme l'attestent les différentes feuilles de présence : les invités dont la Chambre des Comptes de la Cour Suprême, le Ministère de l'Environnement, la SONARA ; les membres du Comité ITIE ; les représentants et points focaux des entités déclarantes en dehors du Comité ITIE ; le Secrétaire Permanent de l'ITIE ; les points focaux du Secrétariat Permanent et les personnels du Secrétariat Permanent, les médias.

L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités des participants sur la délimitation du périmètre du Rapport ITIE, les innovations introduites dans le cadrage, la procédure d'assurance qualité des données, les modalités de remplissage des formulaires de déclaration ITIE. Il faut rappeler que c'est le 1^{er} juin 2023 que le Comité a adopté le rapport de cadrage 2021, ensemble les formulaires de déclaration de la conciliation sous revue, présenté par le Cabinet ENERTEAM.

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances, **Monsieur Abdoulaye Yaouba**, a remercié d'emblée le consultant pour les enseignements qu'il aura à prodiguer aux entités déclarantes. Il a rassuré sur la constance de l'engagement pris par les autorités camerounaises à mettre en œuvre l'Initiative et à utiliser l'ITIE pour mener à bien les réformes. Cette allocution a été suivie d'une photo de famille, puis les échanges avec la presse ont mis un terme à la phase protocolaire de l'atelier.

La phase technique des travaux a débuté à 15h00 sous la conduite de **monsieur Radouane BOUZAIANE du Cabinet ENERTEAM**. **L'Administrateur Indépendant** a présenté le rapport de cadrage 2021 adopté en passant en revue : l'approche, les faits marquants, l'analyse de la matérialité et du périmètre, les formulaires de déclaration, le calendrier. Dans son exposé, **l'Administrateur Indépendant** est revenu sur les principales innovations du cadrage 2021 portant notamment sur : le seuil de matérialité fixé à 100 millions de FCFA, l'inclusion du Ministère de l'environnement au sein des entités déclarantes, de la Sonara pour une déclaration sur les fonds à elle transférés par la SNH, un formulaire spécifique dédié à la SNH et au Trésor, une divulgation des données sur l'emploi tenant compte du genre, etc.

En ce qui concerne les instructions de remplissage du formulaire de déclaration ITIE, **l'Administrateur Indépendant** a mis à disposition le mail du Cabinet itie.cameroun@enerteam.org et a souhaité que toutes les données de l'exercice soient transmises à cette adresse. Il a rappelé l'importance de respecter les délais fixés au 03 juillet 2023 pour la transmission des formulaires de déclaration certifiés et au 10 juillet 2023 pour les formulaires des données certifiées. Il a précisé que les travaux de conciliation se dérouleraient entre juillet et août et que l'atelier de présentation au public du Rapport ITIE de l'exercice 2021 se tiendra le 25 août 2023.

Une série de questions-réponses s'en est suivie dans l'optique de renforcer la compréhension des points focaux des entités déclarantes sur des aspects précis du rapport de cadrage, les formulaires de déclaration, les attentes vis-à-vis du Ministère de l'environnement, de la SONARA, de la Sonamines, le calendrier prévisionnel de réalisation de la conciliation 2021.

L'atelier s'est poursuivi sous la modération du **Représentant des Services du Premier Ministre** qui a félicité le consultant pour la méthodologie de travail et la qualité de son exposé. Il a en outre remercié les participants pour les échanges constructifs et les a exhorté à respecter les délais de transmission des informations ainsi que le calendrier de réalisation du Rapport ITIE au titre de l'exercice 2021.

Avant de clore l'atelier, **le Secrétaire Permanent** a convié les participants à prendre part au cocktail de fin. /-

Le Secrétaire Permanent



The block contains a circular red stamp of the Ministry of the Environment and Forestry, Cameroon, with the text 'Ministère de l'Environnement et de la Forêt' and 'République du Cameroun'. Overlaid on the stamp is a blue ink signature and a red stamp of the ITIE Secretariat Permanent.

Pour le Ministre des Finances

Président du Comité ITIE,

Le Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances



The block contains a circular red stamp of the Ministry of Finance, Cameroon, with the text 'Ministère des Finances' and 'République du Cameroun'. Overlaid on the stamp is a blue ink signature and a red stamp of the ITIE Committee.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE

Secrétariat Permanent

B. P : 11063 Yaoundé

CAMEROON
Initiative pour la
transparence dans
les Industries
Extractives
EITI
Extractive
Initiative
Transparency
Initiative
CAMEROON

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI COMMITTEE

Permanent Secretariat

N° _____ /MINFI/ITIE/SP/IN/CA

Yaoundé, le

28 FEB 2024

RELEVÉ DES RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

DE LA CINQUANTIEME SESSION DU COMITE ITIE

02 juin 2023

Au terme des travaux du Comité ITIE du 02 juin 2023 qui s'est tenu à Yaoundé,

Le MINDEL/MINFI, représentant du Président du Comité ITIE a :

- Sollicité du représentant de la Présidence de la République de saisir le SG/PR au sujet de la déclaration publique attendue dans le cadre de la nouvelle validation du Cameroun à l'ITIE;
- Prescrit au Secrétaire Permanent d'envisager une saisine du SG/PR par le MINFI accompagnée d'un projet de déclaration publique attendue dans le cadre de la nouvelle validation du pays à l'ITIE;
- Instruit au Secrétaire Permanent et au Représentant du MINFI au Comité ITIE, de prendre part à la réunion qu'il va tenir à son Cabinet le lundi 05 juin 2023 dès 9h45.

Le Comité a décidé après en avoir débattu de :

- Mettre en place un groupe de travail en charge de la relecture du projet de révision de certaines dispositions du décret ITIE;
- Confier la présidence du groupe de travail chargé de la relecture du projet de décret ITIE à l'Honorable Pétrus MBEDE et reconduire comme membres : le représentant de la Primature, le représentant de Transparency International, le représentant du CEPCA, la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, le représentant de la Commission National Anti-Corruption. La durée des travaux dudit groupe de travail est d'une semaine ;
- Reporter l'adoption des projets de mini plan d'urgence de préparation de la validation, de Plan de travail 2023 en vue de leur budgétisation ;
- Reporter l'adoption des rapports annuels d'avancement 2021 et 2022;
- Programmer une double session du Comité ITIE les 20 et 21 juin 2023 pour adopter les documents précités (Plan de travail, RAA).

Le Comité a recommandé au Secrétariat Permanent de :

- Formaliser un calendrier de programmation des sessions du Comité ITIE pour la préparation de la nouvelle validation en tenant compte de celles déjà validées pour la conciliation 2021;
- Veiller à l'inscription du coût de financement 2021 et 2022 dans les rapports annuels d'avancement.

Le Secrétaire Permanent

Pour le Ministre des Finances

Président du Comité ITIE,

Le Ministre Délégué auprès du Ministre des
Finances